

cher l'une des indulgences plénières que le Saint-Siège l'avait autorisé à accorder à ses diocésains. (1)

Le Cœur de Notre-Dame, sensible comme celui de toutes les mères aux moindres délicatesses de leurs enfants, devait avoir pour agréable cette dévotion si solide, si constante. Cette aimable Mère daigna en effet maintes fois leur témoigner le contentement qu'elle éprouvait du culte dont la Congrégation prévenait son Cœur, par des grâces, voire par des prodiges, dont le plus remarquable, arrivé en 1721, est consigné en lettres d'or dans les archives de la Communauté.

Cette année là, la Fête-Dieu qui tombait le 12 juin fut attristée par une pluie battante. En conséquence, on remit la procession au jour octaval, le 19.

Or, la procession de la Fête-Dieu était alors et devait être longtemps, pour la ville de Montréal, un événement considérable. On s'y préparait avec ardeur, et, dès l'aube tout le monde était sur pied. On venait même de la banlieue et des paroisses échelonnées sur les deux rives du fleuve. Mais l'enthousiasme religieux, malgré sa grande sincérité, peut manquer de discréption et causer des ennuis, et parfois des malheurs. C'est ce qui arriva le 19 juin 1721.

Selon la coutume, on avait fait de grandes dépenses de poudre à canon, à chaque reposoir où s'arrêtait la procession. Grave imprudence, car "un soldat déchargeant, par négligence, son fusil dans le portail de l'église de l'Hôtel-Dieu mit le feu à la voûte." (2) Conséquence : l'Hôtel-Dieu et bientôt soixante maisons, c'est-à-dire la moitié de la ville en flammes.

Dans ce péril imminent les Sœurs de la Congrégation, voisines de l'Hôtel-Dieu et dont la maison est déjà couverte d'étincelles, s'adressèrent au Cœur Immaculé de Marie dont elles célébraient la fête depuis quelques années ; et, comme si Dieu eût voulu autoriser cette dévotion nouvelle par un signe visible de sa protection, le vent changea tout à coup et les flammes prirent une autre direction ; ce qui fit succéder aux vives alarmes de toutes les Sœurs les plus justes sentiments d'actions de grâces. "Afin de conserver la mémoire de cette faveur et d'en témoigner notre reconnaissance à son Auteur,

(1) La fête du St. Cœur de Marie ayant été renvoyée depuis dans le diocèse de Québec, au dimanche dans l'octave de l'Assomption, l'évêque transféra aussi à ce jour le salut et la messe fondés pour le 3 juin. Note de Faillon.

(2) Faillon.. Tome II, p. 274.